

PRÉSENTATION DU PROJET D'ENERGIE CITOYEN WATT ELCE*



*Energie Locale et Citoyenne Ensemble

SOMMAIRE

- Les organisateurs
- Énergie citoyenne, kézako ?
- Energie Partagée
- Financement et modèle économique
- Déroulement du projet

LES ORGANISATEURS

Jean

Citoyen coutançais qui souhaite voir un projet d'énergie citoyenne émerger sur le territoire.

Les 7 Vents

SCIC spécialisée dans l'énergie et le développement durable, basée à Coutances depuis 20 ans pour aider territoires et citoyens à réaliser la transition énergétique.



→ Vous !

ÉNERGIE CITOYENNE.
KÉZAKO?

ÉNERGIE CITOYENNE. KÉZAKO? DÉFINITION(S)

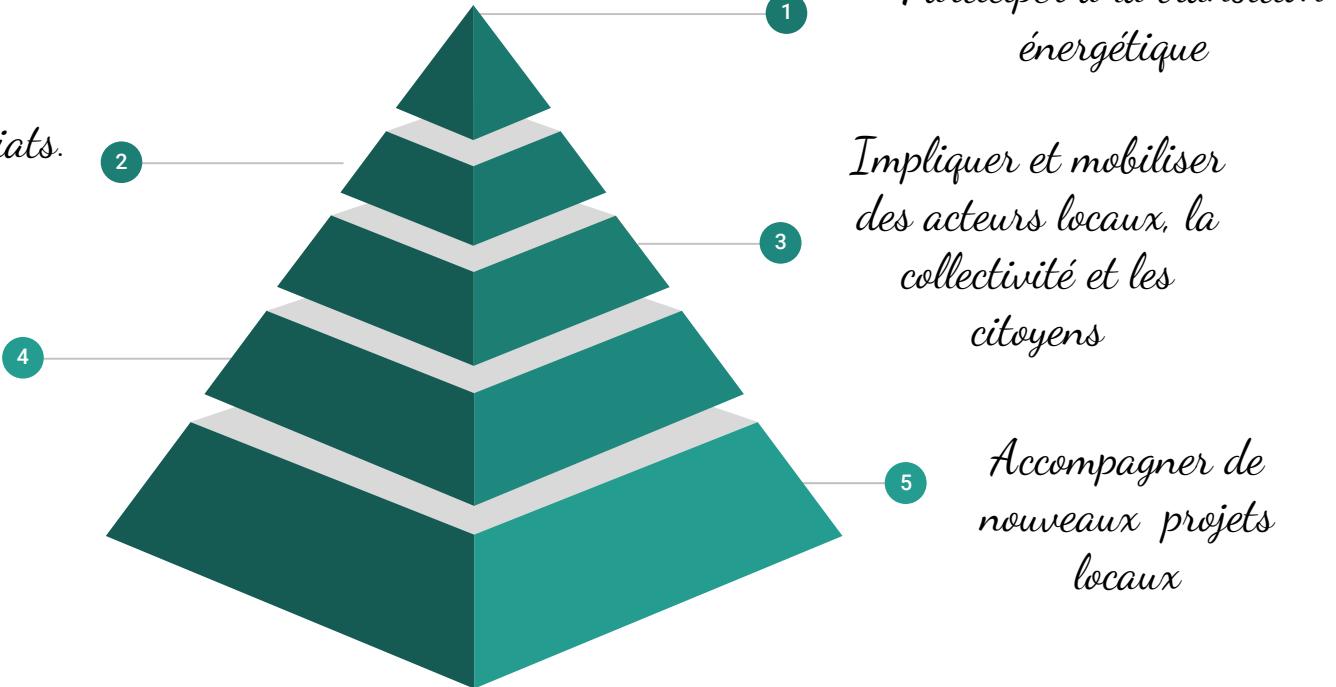


Projet citoyen : Est “citoyen” un projet de production d'énergie renouvelable qui ouvre majoritairement son capital au financement collectif et ses instances de pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants.



ÉNERGIE CITOYENNE. KÉZAKO?

LES ENJEUX



ÉNERGIE CITOYENNE. KÉZAKO? DES EXEMPLES



Ille et Vilaine – Biocoop de Rennes

- Lors de l'agrandissement de la plateforme Biocoop, Energie partagée et Enercoop sautent sur l'opportunité pour installer une centrale photovoltaïque citoyenne
- La plateforme accueille 1900 m² de panneaux photovoltaïques
- SAS du Grand Ouest (Enercoop et Energie partagée)
- L'électricité est vendue à Biocoop



Pyrénées Orientales - Ferme d'Escoums

- Guillaume, agriculteur et éleveur avait besoin de nouveaux bâtiments agricoles pour son exploitation, il a lancé un projet d'énergie partagée photovoltaïque en créant une SCIC SAS afin que des citoyens puissent investir dans son projet
- Les revenus seront investis dans d'autres projets d'énergies renouvelables mais aussi dans l'agrotourisme de la région
- Investissement minimum : 104 €
- 160 coopérateurs
- L'électricité est vendue à EDF

ÉNERGIE CITOYENNE. KÉZAKO? DES EXEMPLES



Ardennes – Les Ailes des Crêtes

- 3 éoliennes couvrant la consommation énergétique de 1600 foyers
- 350 investisseurs (dont 260 enfants)
- Les enfants sont « propriétaires » d'une des éoliennes, ainsi les parents peuvent acheter des parts et transmettre un patrimoine durable à la génération future.

Création de deux SAS :

- SAS “Les Ailes des Crêtes B1” : deux éoliennes dont l'électricité est vendue à EDF
- SAS “les Ailes de Crêtes C2” : une éolienne dont l'électricité est vendue à Enercoop

Pays Basque – I-ENER

- Le projet est lancé par I-ENER qui est une société de production d'énergie, représentée sous la forme d'une SAS, détenue majoritairement par des citoyens
- La mairie laisse à disposition durant 25 ans le toit de son église et de sa crèche pour 1€ symbolique par an afin de contribuer à la transition énergétique
- L'électricité est vendue à EDF... **et bientôt Enercoop**



UN PARTENAIRE :
ÉNERGIE PARTAGÉE

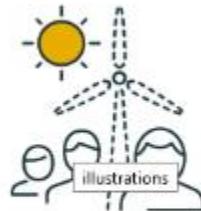
UN PARTENAIRE: ÉNERGIE PARTAGÉE

“ÉNERGIE PARTAGÉE” C’EST QUOI?



- Créé en 2010
- Structure regroupant des citoyens, des associations et des institutions pour développer les installations de production d'énergie renouvelable citoyenne en France
- A participé au montage de 102 projets à ce jour

Un partenaire
privilégié des 7
Vents !



Des projets citoyens d'énergie
renouvelable se lancent
partout en France.



Énergie Partagée les accompagne
et investit l'épargne de ses
actionnaires citoyens.



Ces projets produisent une énergie
renouvelable qui bénéficie au
territoire et aux actionnaires

UN PARTENAIRE: ÉNERGIE PARTAGÉE

QU'APPORTENT-ILS ?

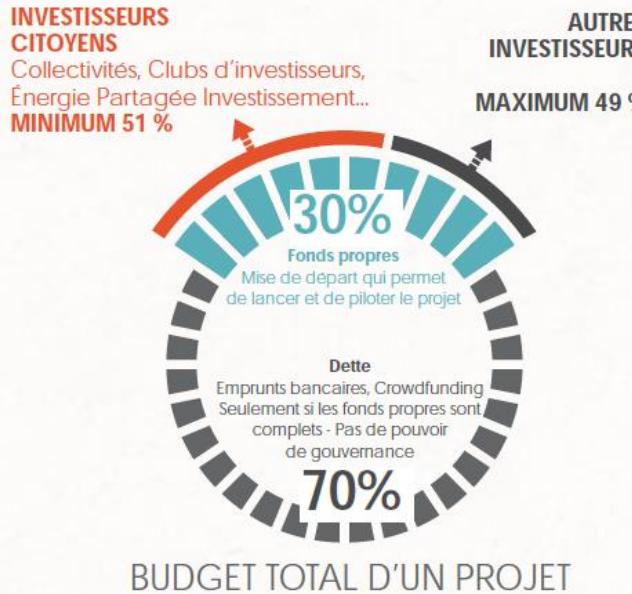
- Des conseils et de l'accompagnement
- Des outils (guides, livrets...)
- Des retours d'expériences
- Des contacts et un réseau existant
- Un investissement financier si nécessaire, à travers des souscriptions de parts.

QUEL MODELE
ÉCONOMIQUE?

QUEL MODELE ÉCONOMIQUE ?

FINANCER LE PROJET

▶▶ FINANCEMENT D'UN PROJET CITOYEN ◀◀



À l'usage dans d'autres projets :

- Au moins 30 % de fonds propres (citoyens, collectivités, entreprises, SEM...)
- Priorité au remboursement de la dette bancaire
- Placement de long terme, non-spéculatif (prix fixe sur 20 ans pour le contrat d'achat)

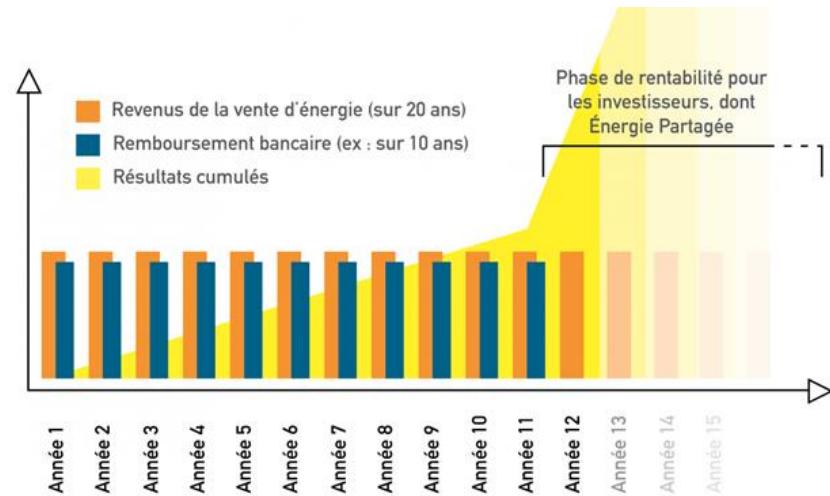
QUEL MODELE ÉCONOMIQUE ?

ETRE ACTIONNAIRE...

- Combien de temps garder ses actions ?
- Est-ce risqué ?
- Puis-je récupérer mon placement ?
- La souscription ouvre-t-elle de droit à des réductions fiscales ?
- Quel objectif de rentabilité ?
- Qui peut souscrire ?

À l'usage dans d'autres projets :

- 1 actionnaire = 1 voix
- Priorité au remboursement de la dette bancaire
- Placement récupérable au bout d'un temps donné



QUEL MODELE ÉCONOMIQUE ?

QUEL ROLE POUR LES 7 VENTS ?

Etre la SCIC porteuse du projet

- Un statut idéal
- Un projet qui correspond exactement à son ADN
- Ressources internes permettant de réaliser à moindre coût la partie ingénierie et administrative tout au long du projet.
- Comptabilité séparée des autres activités de l'entreprise

Quel intérêt ?

- Une source d'activité
- De la visibilité
- Une dynamisation de sa vie coopérative
- **Faire quelque chose qui a du sens !**

phase	VOLET TECHNIQUE	Frais à engager (hors temps passé par le porteur) – ordres de grandeur	à risque			
			Eolien > 50m	PV sol > 250 kWc	Hydro > 500 kW	
pré-diagnostic	Recherche d'un site favorable Identification de ses caractéristiques Réalisation d'un pré-projet Consultations administratives	Etude de préfaisabilité (identification contraintes et consultations administrations)	5 à 10 k€	5 à 10 k€	5 à 10 k€	Oui
développement	Etude de faisabilité détaillée Analyse économique du projet Elaboration d'un plan d'affaires Dépôt des demandes d'autorisations préalables Permis de construire, raccordement, tarif d'achat, etc.	Etude de potentiel (vent, soleil, débits)	30 k€	2 k€	5 k€	Oui
construction	Instruction puis obtention Préparation du chantier Construction Mise en service	Etude de raccordement ERDF	1,5 k€	1,5 k€	1,5 k€	Oui
exploitation	Production électrique Maintenance Démantèlement ou rééquipement	Etude d'impact (incluant expertises naturalistes, paysagère, acoustique,...)	100 à 150 k€	50 à 100 k€	50 k€	Oui
		Recours juridique (avocats...)	10 k€	10 k€	10 k€	Oui
		Maîtrise d'œuvre	2-3 % inv	2-3 % inv	5 % inv	Non
		Etudes complémentaires	variable	variable	variable	Non
		Financement (audit bancaire,...)	10 à 50 k€	10 à 50 k€	10 à 50 k€	Non
		Frais d'exploitation et maintenance	variable	variable	variable	Non
		Frais administratifs	5 k€/an	5 k€/an	5 k€/an	Non

DÉROULEMENT DU PROJET

DÉROULEMENT DU PROJET

PLANNING

1-EMERGENCE

- Construction d'un groupe moteur
- Définition d'une vision commune
- Recherches pour la mise en oeuvre (lieu, partenaires techniques..)

2-DÉVELOPPEMENT

- Structuration du groupe dans sa forme juridique (SCIC, SAS..)
- Lancement des études techniques
- Démarches administratives
- Démarrage de la levée de fonds

3-INSTALLATION

- Finalisation du tour de table d'investisseurs
- Emprunt bancaire
- Suivi du chantier

4-EXPLOITATION

- Production et vente de l'énergie
- Maintenance des installations
- Animation du groupe
- Lancement de nouveaux projets?

DÉROULEMENT DU PROJET

ET MAINTENANT ?

- Les organisateurs proposent un cadre – et un nom ! - pour lancer une dynamique.
- **Les modalités sont à décider ensemble, une fois le groupement « Watt ELCE » officiellement formé !**

LIEU /
TERRITOIRE ?

Quelle
énergie?

Répartition des
bénéfices ?

Place des personnes
morales

*Proportions de citoyens ?
Du territoire ?*

Prix de la part sociale ?

Taille de
l'installation ?

PROCHAINE RÉUNION :

LE 13 DÉCEMBRE
À 18H30
À COUTANCES
(LIEU À DÉFINIR)